



# LE PÔLE RESSOURCES REGIONAL

Lettre de mars 2008

## FACILITER L'ACCÈS AUX SOINS DES SAISONNIERS

A l'heure où nous publions cette lettre, les stations de sports d'hiver sont pleines et les saisonniers ont « le nez dans le guidon » : difficile dans ces conditions de penser à soi, à sa santé.

Et pourtant... si la prévention est un des axes prioritaires pour de nombreux partenaires impliqués auprès des saisonniers du tourisme, l'accès aux soins de ces salariés précaires pendant le temps de la saison est souvent problématique. C'est pourquoi nous saluons et tenons à faire connaître les initiatives qui émergent, notamment pour faciliter les démarches en matière de protection sociale.

La rédaction

## Analyses des pratiques en Savoie

Le docteur Bruno Hiro Cojan, médecin inspecteur de santé publique, a analysé dans son mémoire de fin d'étude\* l'intérêt d'un dispositif mobile de dépistage du VIH en station de ski chez les travailleurs saisonniers.

S'appuyant sur l'expérience développée depuis une dizaine d'années en Savoie, son mémoire propose diverses pistes de travail.

### Quelques pages suffisent à "planter le décor", avec :

- ▶ un **résumé des principales études** réalisées sur l'impact de la vie en station sur la santé des saisonniers,
- ▶ une **présentation des (nombreux) acteurs** de santé publique en présence et de leurs éventuelles difficultés d'intervention,
- ▶ une **description de l'expérience de dépistage itinérant** menée depuis l'hiver 1994-95 en Savoie, mise en perspective avec les expériences menées en Haute-Savoie et en Isère.

Une analyse statistique et qualitative (sur la base de questionnaires lors de la dernière campagne de dépistage) confirme l'intérêt du dispositif, qui permet d'atteindre une population à la fois mobile et précaire, et de coupler la prévention des risques liés à la sexualité et la promotion de la santé dans d'autres domaines.

### L'analyse débouche sur 4 préconisations qui vont toutes dans le même sens :

- ▶ renforcer le **partenariat avec les Espaces Saisonniers** et les médecins (libéraux ou de santé au travail), mais aussi les maires ;
- ▶ développer autour du dispositif **des filières de prise en charge** dans les domaines de la santé mentale ou des addictions ;
- ▶ rapprocher les **données rassemblées** par les différents centres de ressources qui en possèdent (CAREPS, ORS, Pôle Saisons Santé..)
- ▶ identifier au niveau régional un **médecin inspecteur de santé publique référent** sur l'ensemble de la problématique des saisonniers...

\* *Dépistage du VIH en station de ski chez les travailleurs saisonniers : intérêt d'un dispositif mobile, étude en Savoie*, Bruno Hiro Cojan, ENSP de Rennes, septembre 2007

### De fructueux échanges...

En novembre 2007, les **jours d'échanges** et d'information des personnes-contacts auprès des saisonniers en étaient à leur 9ème édition.

Ces journées ont notamment permis d'aborder le rôle et le fonctionnement de l'inspection du travail, ainsi que des services de santé au travail. La prévention des risques en stations était également à l'honneur.

Le **compte-rendu** des échanges permet de retrouver les informations présentées par différentes "personnes-ressources", mais aussi la teneur des échanges, des témoignages, et quelques pistes sur la méthodologie de projet...

A découvrir sur [www.saisonsante.fr](http://www.saisonsante.fr)

# La sécurité sociale se rapproche des saisonniers

## Haute-Savoie

### L'Assurance Maladie se rapproche des acteurs de prévention

La signature, en décembre 2007, d'un protocole d'objectifs départemental pour la promotion de l'emploi saisonnier (voir Les Pluriactualités ! de janvier 2008) a consacré un programme d'actions ambitieux, notamment en matière de santé.

Initié par le Préfet et piloté par la DDASS, un **groupe de travail** se penche depuis 2006 sur la santé des saisonniers.

Trois grands axes de travail ont été retenus :

- ▶ la prévention des risques et la promotion de la santé en stations ;
- ▶ l'adaptation des actions de santé au travail à la problématique saisonnière ;
- ▶ l'amélioration de l'accès aux droits sociaux.

C'est dans cette optique que la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) et le Chalet du Thianty\* se sont rapprochés.

La CPAM a réalisé un **dépliant spécifique**, qui présente les droits des saisonniers en matière d'assurance maladie. On y retrouve les coordonnées utiles pour



contacter les services de la caisse primaire et s'informer sur sa situation.

Cette plaquette, éditée à 10 000 exemplaires, a fait l'objet d'une première diffusion lors des **jours "Pleine saison ! Pleine santé ?"**,

auxquelles ont participé pour la première fois cette année des conseillers de la CPAM.

Grâce à un ordinateur portable connecté au site Intranet de la caisse primaire, les conseillers pouvaient renseigner en direct les personnes munies de leur numéro de sécurité sociale.

Le lendemain de chacune de ces

jours d'information, une file d'attente prioritaire était mise en place pour les saisonniers dans le point d'accueil le plus proche.

Mais l'implication de la CPAM ne s'arrête pas là puisque les personnes repérées dans les stations comme **"référénts saisonniers"** (animateur d'un Espace Saisonnier...) ont désormais la possibilité de téléphoner en direct à un agent de la caisse primaire, afin de pouvoir répondre aux situations d'urgence.

**Contact :**  
**Chalet du Thianty,**  
au 04 50 02 86 84

\* association en charge de coordonner les actions de prévention sur le département, et notamment les jours "Pleine saison ! Pleine santé?"

## Savoie

### Un lieu stratégique pour mettre à jour sa carte vitale

Pour bénéficier des facilités (tiers payant...) associées à la carte vitale, encore faut-il que les informations contenues sur la carte soient mises à jour !



Pour sensibiliser les saisonniers à l'intérêt de cette démarche et leur simplifier la tâche, le groupe de travail sur la santé des saisonniers en Savoie souhaitait depuis longtemps l'installation de **bornes de mise à jour** dans les Espaces Saisonniers. Ces Espaces sont en effet des lieux privilégiés d'accueil et d'échanges avec les saisonniers, et participent activement aux actions d'information menées en station.

Mais le coût d'une telle installation est un obstacle de taille que vient de lever un **partenariat innovant** entre la commune de Saint-Bon Courchevel, qui porte l'Espace Emploi Formation, et l'une des pharmacies de la station. La pharmacie, qui peut bénéficier des aides accordées par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie pour la mise en place d'une borne, a proposé de l'installer dans les locaux de l'Espace Emploi Formation\*.

Depuis son installation en janvier 2008, la borne a pour l'instant surtout bénéficié aux personnes résidant à l'année dans la station, mais un important travail de communication reste à faire auprès des saisonniers.

**Contacts :**  
**Espace Emploi Formation,**  
au 04 79 00 01 01  
**CCAS de Saint-Bon Courchevel,**  
au 04 79 08 24 14

\* labellisé Espace Saisonniers

### Animation du Pôle Ressources Régional Saisons Santé :

LE PELICAN, 60 rue du Commandant Perceval, 73 000 CHAMBERY Tél.: 04 79 62 56 24

MUTUALITE FRANCAISE SAVOIE, 134 à 152 Faubourg Maché, 73 000 CHAMBERY Tél.: 04 79 69 42 32

Et pour en savoir plus : [www.saisonsante.fr](http://www.saisonsante.fr)